

Rapport d'activités 2022.

Aout 2023.

Pour l'Inclusion. Ensemble. Maintenant.

Toujours vers plus d'inclusion



**Collectif pour l'Inclusion
et contre l'Islamophobie
en Belgique • CIIB**

Table des matières

1. Toujours vers plus d'inclusion.....	3
2. Engagements politiques	4
2.1. Journée internationale de lutte contre l'Islamophobie ONU	4
2.2. L'APCE demande des mesures pour combattre l'islamophobie	4
2.3. Recommandation de politique générale révisée sur la prévention et la lutte contre le racisme et la discrimination envers les musulmans.....	4
2.4. Rapport final de la Commission d'évaluation des lois fédérales tendant à lutter contre la discrimination	5
2.5. La proposition du MR sur la neutralité des fonctionnaires rejetée par le Parlement bruxellois	5
2.6. Le Conseil des Ministres adopte la contribution fédérale du Plan d'action interfédéral de lutte contre le racisme	5
2.7. Plan bruxellois contre le racisme: des avancées, mais pas mal d'occasions manquées	6
2.8. Bruxelles : l'abattage rituel sans étourdissement reste la règle	6
2.9. Audition du CIIB au Senat Belge.....	6
3. Inclusion, Islamophobie, une définition.	7
3.1. NOTRE DEFINITION DE L'INCLUSION	7
3.2. NOTRE DEFINITION DE L'ISLAMOPHOBIE.....	7
4. Notre activité d'écoute et d'assistance.....	8
4.1 En quoi consiste #VICTIMSFIRST ?	8
5. Monitoring et Data Collection.....	9
6. Les projets subsidiés du CIIB en 2022	10
6.1. #FLUPCOPS : Comment puis-je porter plainte efficacement auprès de la police ? ..	10
6.2. #TCI3IM : Tous Contre l'Islamophobie pour plus d'Inclusion	10
6.3. #BrussArt – Les Artistes de la Diversité	13
7. Les actions du CIIB pour faire reculer l'Islamophobie	15
7.1. - 8 mars	15
7.2. - 21 mars.....	15
7.3. - 25 novembre.....	15
8. Les interventions du CIIB en 2022.....	16

8.1. Mai 2022 - GERIS exchange	16
8.2. Juin 2022 - CBAI : Stigmatisation des groupes sociaux	16
8.3. Juillet 2022 - FEDASIL : « MIDI-INFO »	17
8.4. Octobre 2022 - L'INCLUSION : DÉFI OU RÉPIT ?.....	17
8.5. Novembre 2022 - IUF - Forum international Ouïghour	17
8.6 Décembre 2022 - gala des « Droits Humains aux Associations Bruxelloises »	18
9. Zoom sur des actions en Justice	19
9.1. Port du voile à la Haute Ecole Francisco Ferrer : le collectif des professeurs en justice	19
9.1. Signes convictionnels à la STIB: le CAL débouté	19
10. Les collaborations et partenariats du CIIB en 2022.....	20
10.1. MAGIC - Femmes et communautés musulmanes contre l'islamophobie sexiste dans la société	20
10.2. Beyond the headscarf	20
10.3. FAR - Folks, Authorities and Radicalism	21
10.4. NAPAR – National Action Plan Against Racism	21
10.5. EStAR - Enhancing hate crime victim support.....	22
11. Nos Finances en 2022.....	23
12. Agissez pour faire avancer l'inclusion et faire reculer l'islamophobie	24

1. Toujours vers plus d'inclusion

Chère lectrice, cher lecteur,

La mission et la plus-value du CIIB sont de construire des solutions avec les citoyen.ne.s discriminé-e-s en partenariat avec des acteurs de la société civile et des institutions publiques pour faire reculer le racisme, la xénophobie et l'islamophobie. Et tant que des citoyen.ne.s s'adresseront au CIIB, il aura la légitimité de son existence, de son utilité et de ses actions en faveur du respect des droits fondamentaux et de l'inclusion.

Plus que jamais, la vigilance citoyenne est de mise pour défendre le projet d'une société plus inclusive et plus respectueuse. Face au fléau de la haine, chaque geste est important. Chaque soutien compte.

De nombreuses participations à des séminaires, des débats, des formations et des collaborations ont permis au CIIB de mieux faire comprendre que l'islamophobie n'est pas qu'un concept abstrait, mais malheureusement une réalité de notre société qui nécessite la mobilisation de toutes et tous.

Il y a aussi en permanence des tentatives d'attaques pour porter atteinte à la réputation de notre organisation, de ses responsables et de ses projets. Ces tentatives désespérées voient le jour précisément parce que l'action du CIIB porte ses fruits et montre des résultats positifs concrets. Il nous faut les gérer mais cela ne doit en aucun cas nous distraire de notre mission première et essentielle, à savoir l'inclusion de tout.e.s dans une société diverse et multiple.

2022 aura vu plusieurs initiatives politiques à tous les niveaux de pouvoirs nationaux et internationaux pour permettre à plus de personnes d'être ce qu'elles sont où elles sont. Le CIIB a investi énormément de temps à formuler et soutenir des recommandations et des plaidoyers.

L'autonomie financière reste le défi majeur du CIIB pour une plus grande liberté d'action, une meilleure stabilité et une plus grande capacité à réaliser ses missions et à répondre aux besoins de la société de manière durable. Cela renforce également sa crédibilité et son efficacité dans la réalisation de ses missions.

La lecture de ce rapport d'activité vous permettra de mieux connaître et apprécier le travail du CIIB.

CIIB asbl.

2. Engagements politiques

2022 a vu des prises de positions politiques fortes pour enrayer la propagation de l'islamophobie. Le CIIB a été très actif dans ses actions de plaidoyers.

2.1. Journée internationale de lutte contre l'islamophobie ONU ¹

« De nombreux gouvernements ont mis en place des mesures pour lutter contre l'islamophobie en adoptant une législation contre les crimes de haine et des mesures pour prévenir et poursuivre les crimes de haine. Ils mènent aussi des campagnes de sensibilisation du public sur l'islam et la pratique de cette religion visant à dissiper les mythes négatifs et les idées fausses.

Les 60 membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) ont parrainé une résolution faisant du 15 mars la Journée internationale de lutte contre l'islamophobie. »



2.2. L'APCE demande des mesures pour combattre l'islamophobie ²

« Dans sa résolution, l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe a condamné les propos islamophobes dans le discours public et politique, tenus par les mouvements populistes et d'extrême droite – mais souvent repris par des acteurs politiques traditionnels – et a dénoncé les théories complotistes racistes et islamophobes, notamment la théorie dite du « grand remplacement ».

Dans ce contexte, l'APCE a appelé les Etats membres à adopter des plans d'action visant à prévenir et combattre l'islamophobie ou à veiller à ce que les plans d'action contre le racisme et la discrimination fassent expressément mention de l'islamophobie. »



2.3. Recommandation de politique générale révisée sur la prévention et la lutte contre le racisme et la discrimination envers les musulmans ³

« Dans le domaine des politiques et de la coordination institutionnelle, l'ECRI souligne la nécessité pour les gouvernements d'accorder un degré de priorité élevé à la lutte contre le racisme envers les musulmans moyennant des plans d'action pertinents, les mesures législatives ou les réexamens de la législation qui s'imposent et, s'il y a lieu, la nomination de coordinateurs et la création de groupes ou de comités de suivi indépendants.



¹ <https://www.un.org/fr/observances/anti-islamophobia-day>

² <https://pace.coe.int/fr/news/8843/pace-calls-for-action-to-combat-islamophobia>

³ <https://www.coe.int/fr/web/european-commission-against-racism-and-intolerance/-/the-european-commission-against-racism-and-intolerance-ecri-issues-a-new-general-policy-recommendation-to-the-47-council-of-europe-member-stat-1>

2.4. Rapport final de la Commission d'évaluation des lois fédérales tendant à lutter contre la discrimination ⁴

« Le Service Egalité des chances du SPF Justice a le plaisir de publier le rapport final de la Commission d'évaluation des lois fédérales tendant à lutter contre la discrimination « Combattre la discrimination, les discours de haine et les crimes de haine : une responsabilité partagée ».

Le CIIB avait été auditionné par la Commission en novembre 2019.



2.5. La proposition du MR sur la neutralité des fonctionnaires rejetée par le Parlement bruxellois ⁵

« Le foulard "clairement visé": la proposition du MR sur la neutralité des fonctionnaires rejetée par le Parlement bruxellois. Le Parlement Bruxellois a rejeté vendredi à une large majorité la proposition du MR visant à garantir la neutralité et l'impartialité des fonctionnaires bruxellois en interdisant le port de signes ostentatoires de convictions religieuses ou philosophiques dans l'exercice de leurs fonctions. »



2.6. Le Conseil des Ministres adopte la contribution fédérale du Plan d'action interfédéral de lutte contre le racisme ⁶

« Cette contribution fédérale contient plus de 70 mesures qui touchent à l'égalité des chances, l'emploi, l'économie, l'asile et la migration, la santé, la justice, la police, la fonction publique, les affaires étrangères, le digital et la mobilité. Elle a vocation à s'inscrire en complément des mesures des entités fédérées. Elle vise à lutter contre différentes formes de racisme : antisémitisme, romaphobie, **islamophobie**, afrophobie. Elle regarde en face les réalités racistes dont sont encore victimes trop de nos concitoyens et reconnaît le besoin urgent de formations dans de multiples secteurs à ce sujet. »



⁴ <https://equal.belgium.be/fr/actualites/rapport-final-de-la-commission-devaluation-des-lois-federales-tendant-lutter-contre-la>

⁵ <https://www.7sur7.be/belgique/le-foulard-clairement-vise-la-proposition-du-mr-sur-la-neutralite-des-fonctionnaires-rejetee-par-le-parlement-bruxellois>

⁶ <https://sarahschlitz.be/le-conseil-des-ministres-adopte-la-contribution-federale-du-plan-daction-interfederal-de-lutte-contre-le-racisme/>

2.7. Plan bruxellois contre le racisme: des avancées, mais pas mal d'occasions manquées ⁷

Le plan s'attaquera-t-il à l'islamophobie ? Ainsi, la Coalition NAPAR avait suggéré d'ajouter, aux critères dits « raciaux », les critères de conviction religieuse ou philosophique, afin que les mesures du plan puissent également s'attaquer à l'islamophobie. **Il n'en sera rien.** Or, l'enjeu est de taille. L'islamophobie est l'un des visages que prend le racisme à Bruxelles. Que ce soit au niveau des crimes de haine, de la discrimination à l'embauche, sur le lieu de travail, sur le marché locatif ou au niveau institutionnel – par l'interdiction du port de signes convictionnels dans la fonction publique qui freine surtout la participation de femmes musulmanes, ajoutant ainsi une dimension genrée à cette problématique croissante.



2.8. Bruxelles : l'abattage rituel sans étourdissement reste la règle ⁸

Le CIIB se réjouit de la décision du Parlement de la Région Bruxelles-Capitale qui confirme la liberté de culte pour les citoyen.ne.s bruxellois.es de confession juive et musulmane.

Le #CIIB remercie toutes les personnes qui ont soutenu la démarche du Collectif Citoyen pour la Liberté de Culte (#CCLC) qui a abouti à cette décision.

Le CIIB remercie également toutes les personnalités politiques, institutions culturelles, culturelles, économiques, associations et acteurs qui ont permis la sauvegarde d'un droit constitutionnel à savoir la liberté de culte.

Ceci ne doit pas nous faire oublier que le bien-être animal est un bien commun et que nous devons tous y veiller et y travailler.



2.9. Audition du CIIB au Sénat Belge ⁹

Le CIIB a été auditionné par la commission "Renouveau démocratique et Citoyenneté" du Sénat pour son expertise du phénomène de l'islamophobie le lundi 25/4/2022.

Audition dans le cadre d'une Proposition de résolution relative à la lutte contre l'islamophobie.

Le CIIB a pu présenter l'état de l'islamophobie en Belgique devant les sénateurs de la commission. Plusieurs experts ont pris la parole pour éclairer les sénateurs.

Le CIIB s'est inspiré de son expérience et a pu factueliser la situation à partir de ses rapports chiffres.



Copyright : Kevin Oeyen - Sénat de Belgique

⁷ <https://www.lesoir.be/483932/article/2022-12-19/plan-bruxellois-contre-le-racisme-des-avancees-mais-pas-mal-doccasions-manquees>

⁸ <https://www.rtf.be/article/bruxelles-l-abattage-rituel-sans-etourdissement-reste-la-regle-11014334>

⁹ https://www.senate.be/event/20220425-Comcivitas/20220425-Comcivitas_fr.html

3. Inclusion, Islamophobie, une définition.

Définir un mot consiste à donner une explication claire et précise de sa signification. Cela permet de comprendre et de communiquer efficacement en utilisant le langage.

Il existe différentes méthodes pour définir un mot, en fonction du contexte et du niveau de détail requis. Des méthodes tel que « définition lexicale », « définition par synonymes », « définition par antonymes », , « définition étymologique » sont couramment utilisées. Dans le champ de l'anti-racisme c'est la définition « définition par exemples » qui a émergée. Pendant plusieurs années, des acteurs institutionnels, académiques, associatifs au travers de nombreux groupes de travail sont arrivés à définir et à avoir un consensus autant pour la définition du mot « inclusion » que du mot « islamophobie ».

Lorsqu'on définit un mot, il est important d'utiliser un langage clair et accessible, d'éviter les termes trop techniques ou abstraits qui pourraient rendre la définition difficile à comprendre. Il est également utile de donner des informations supplémentaires si nécessaire, telles que des connotations ou des usages spécifiques du mot.

3.1. NOTRE DEFINITION DE L'INCLUSION

L'inclusion se définit comme un processus multi-dimensionnel permanent de renforcement, spontané ou stimulé par des politiques publiques, de la participation sociale, économique, culturelle et civique des personnes des personnes et groupes sociaux à leur société.

Ainsi, l'inclusion implique la reconnaissance de la dignité, de la liberté et de la diversité humaine ainsi que le respect des droits humains. L'accomplissement du principe de citoyenneté nécessite aussi la mise en œuvre d'actions positives visant à corriger les conséquences matérielles et symboliques des désavantages socio-économiques et culturels.

L'inclusion permet à chacun.e de s'accomplir individuellement en pleine émancipation et de contribuer collectivement au projet de société. Celle-ci est indissociable de la manière dont on conçoit le modèle de société dans lequel nous voulons assurer le bien-être de ses membres, le vivre-ensemble et le faire-faire ensemble.

3.2. NOTRE DEFINITION DE L'ISLAMOPHOBIE

L'islamophobie se définit comme l'ensemble des actes de violence (harcèlement, discrimination, délit et crime de haine) visant au moins une personne, un bien ou une institution en raison de son appartenance réelle ou supposée à la religion et/ou aux cultures musulmanes.

Ces violences, agissant de manière structurelle et systémique, peuvent être verbales, psychologiques, physiques, institutionnelles et/ou économiques.

4. Notre activité d'écoute et d'assistance

Le CIIB a mis en place un service d'écoute et d'assistance aux victimes de l'islamophobie, cette forme de xénophobie et de discrimination dirigée contre des personnes musulmanes (ou supposées l'être). Ce service **#VICTIMSFIRST** s'inscrit dans les objectifs stratégiques du CIIB et représente 80% de ses activités.

4.1 En quoi consiste #VICTIMSFIRST ?

Si vous, ou l'institution à laquelle vous appartenez, êtes victime d'un acte islamophobe (agression verbale ou physique, profanation de mosquées, harcèlement, discrimination dans l'enseignement, dans le logement ou dans l'accès à des biens et des services...), vous pouvez envoyer un signalement au CIIB ¹⁰.

Notre responsable du soutien première ligne vous recontactera dans les meilleurs délais en vous demandant plus d'informations pour mieux comprendre votre situation et vous aider au mieux. Chaque signalement sera traité en toute confidentialité et en demandant si besoin un avis juridique à nos partenaires juristes et spécialistes en défense des droits humains.

Des permanences sont organisées, l'accueil s'y fait sur rendez-vous.

Le CIIB a défini une série d'indicateurs de performances (KPIs) pour mesurer son activité de première ligne #VICTIMSFIRST :

Indicateurs	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre d'appels téléphoniques	200	350	320	480	429	441
Nombre de réunions (privées) avec des victimes	3	13	11	2	20	21
Nombre de réunions avec des victimes, institutions, avocats, etc.	10	9	11	13	31	24
Nombre de présences aux audiences en Justice	4	4	2	1	1	2
Nombre de dossiers en Justice	2	5	4	5	4	3
Nombre de dossiers ouverts au CIIB	n.d.*	120	108	119	118	99
Nombre de dossiers transmis aux institutions (UNIA, IEFH, ...)	77	105	56	33	48	54

Figure 1 : Indicateurs de performance des actions de la première ligne (VictimsFirst) du CIIB

Pour plus de détails vous renvoyons vers le Rapport Chiffres 2022 ¹¹, celui-ci est disponible sur notre site web www.islamophobia.be.

¹⁰ <https://islamophobia.be/signaler-un-acte-islamophobe/>

¹¹ <https://islamophobia.be/actualite-islamophobie/>

5. Monitoring et Data Collection

Outre le fait que le CCIB publie un rapport chiffres depuis 2018, le CIIB fournit aussi une série de données aux organismes de lutte contre les discriminations, la haine et la xénophobie :

- Juin 2022 – UNIA
 - Le travail d’Unia en 2021 exprimé en chiffres ¹².
- Novembre 2022 – OSCE-OHDIR HATE CRIME REPORTING
 - Hate crime Report Data - Belgium – 2021¹³.
- Décembre 2022 - Rapport Chiffres 2021 du CIIB
 - « Rapport chiffres 2021 – Un retour à la normale après le déconfinement ? »¹⁴.

Le CIIB a défini comme un de ses objectifs stratégiques « **le monitoring permanent des actes islamophobes** ». Il est essentiel d’objectiver l’islamophobie afin de mener des actions pour son éradication ou du moins pour limiter son impact. Il est essentiel que des chiffres et des faits étayent les manifestations de l’islamophobie en Belgique et son évolution au fil des années. Soulignons que les faits rapportés au CIIB (ou d’autres institutions) ne représentent que la partie visible de l’iceberg.

La coopération avec les institutions est essentielle pour le CIIB. Certes, elle n’est pas parfaite, mais d’année en année, elle s’améliore tant sur le plan qualitatif que quantitatif.

Pour le CIIB, avoir une vision plus globale de l’islamophobie en Belgique est primordial. Nombre de signalements qui arrivent au CIIB sont transmis à UNIA (avec accord du/de la requérant.e) afin que ceux-ci apparaissent dans son rapport chiffres annuel. Des factsheets sont également fournies à d’autres institutions et acteurs tels que des partis politiques, des chercheurs, des étudiants, des institutions ou organisations.

Une autre préoccupation du CIIB c’est la cohérence et l’intégrité des données collectées (data collection) ceci afin d’avoir des critères communs de catégorisation et de classification avec les autres institutions.

Un défi majeur aussi dans le “data collection” c’est l’intersectionnalité, à savoir la cumulation par un individu ou un groupe social de plusieurs motifs de discriminations différents. C’est un chantier important sur lequel le CIIB travaille depuis plusieurs années et qui commence à démontrer son utilité pour comprendre les mécanismes combinés de rejet et/ou de discrimination.

¹² <https://www.unia.be/fr/publications-et-statistiques/publications/le-travail-dunia-en-2021-exprime-en-chiffres>

¹³ <https://hatecrime.osce.org/belgium?year=2021>

¹⁴ <https://islamophobia.be/rapports-chiffres-2021-un-retour-a-la-normale-apres-le-deconfinement/>

6. Les projets subsidiés du CIIB en 2022

6.1. #FLUPCOPS : Comment puis-je porter plainte efficacement auprès de la police ? ¹⁵

En février 2022, le #CIIB lance sa campagne #FLUPCOPS "Comment puis-je porter plainte efficacement auprès de la police ?"

Vous ou un de vos proches avez été victime d'un acte de violence en raison de vos convictions religieuses? Vous cherchez des informations, une aide psychologique, un conseil ou un accompagnement dans vos démarches?

La campagne FLUPCOPS met gratuitement à disposition du contenu qui vous assistera et vous aidera afin que vous ayez tous les outils nécessaires pour porter plainte efficacement à la police.

#FLUPCOPS est un projet soutenu par la Cellule Égalité des Chances du SPF-JUSTICE.



6.2. #TCI3IM : Tous Contre l'Islamophobie pour plus d'Inclusion

Le projet #TCI3IM du #CIIB « Tous Contre l'Islamophobie pour plus d'Inclusion » vise à briser les préjugés et les amalgames relatifs aux personnes musulmanes en Fédération Wallonie-Bruxelles en vue de promouvoir une société respectueuse, ouverte sur le monde et inclusive. Une approche basée sur la Méthode des 3 « I », à savoir Inclusion, Intersectionnalité et Investissement, pour ainsi comprendre et agir.

D'après une idée originale du Collectif pour l'Inclusion et contre l'Islamophobie en Belgique asbl (CIIB), le projet éducatif TCI3IM a été retenu dans le cadre de l'appel à projets "Promotion de la Citoyenneté et de l'Interculturalité" (PCI) par l'Égalité des Chances de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Pour rappel, les projets PCI entendent renforcer le dialogue interculturel en Wallonie et à Bruxelles en favorisant la créativité et la mobilisation des acteurs associatifs et locaux autour d'enjeux tels que la citoyenneté dans un contexte multiculturel, la lutte contre le racisme, mais aussi la défense des droits fondamentaux des migrants, en particulier les droits des femmes.

Dans notre État de droit, démocratique, la critique d'une idéologie ou d'une religion est tout à fait autorisée et relève du débat public contradictoire. Le problème, c'est lorsque certains propos franchissent la ligne rouge de l'incitation à la haine, de la discrimination, du harcèlement ou encore de la violence envers des personnes. D'ailleurs, la parole raciste et xénophobe précède le passage à l'acte. C'est pourquoi il est urgent d'investir dans la

¹⁵ <https://islamophobia.be/flupcops-comment-porter-plainte-pour-islamophobie-police/>

prévention, l'éducation, la déconstruction des stéréotypes et des préjugés pour renforcer les démarches inclusives et le respect mutuel.

Le projet #TCI3IM répond à un besoin d'un public qui demande d'être sensibilisé, formé à la question du racisme et l'expression de ce phénomène au travers de divers médias, de personnalités politiques, de faiseurs d'opinions... Un public qui demande un soutien dans son droit à la défense, à l'inclusion et surtout de mettre en place ensemble des projets pour faire ensemble, de rassemblement autour des valeurs telles que la solidarité, la tolérance, l'ouverture, le libre choix, d'émancipation....

Le projet #TCI3IM se déroulera de septembre 2021 à septembre 2024 et ses objectifs spécifiques sont :

- Analyser et recommander des solutions efficaces et durables pour plus d'inclusion dans notre société.
- Mobiliser et sensibiliser le monde des médias à la lutte contre l'islamophobie
- Outiller notre public à une capacité d'analyse et d'action pour mieux combattre l'islamophobie à l'aide de la mallette pédagogique #ICE.
- Se mobiliser, se donner les capacités d'action, soutenir l'empowerment pour les victimes pour avoir accès leurs droits.

Le projet #TCI3IM se veut une contribution concrète et nécessaire pour co-construire le vivre-ensemble, au-delà des différences et autour de valeurs d'inclusion.

Organisation de 4 sessions de formation à la mallette pédagogique #ICE. Chaque session de formation durera 2 jours, 1er jour "Comprendre", 2eme jour "Agir". Les formations ont été programmées à Bruxelles, Verviers, Charleroi et Namur.



Une masterclass sur l'intersectionnalité a été organisée le 18 juin 2022 avec 4 intervenant.e.s d'horizons différents :

Intersectionnalité : Certaines personnes peuvent faire l'objet de discrimination en raison d'une ou plusieurs caractéristiques qui font partie de leur identité, ou qui sont perçues comme faisant partie de celle-ci. Chaque personne possède plusieurs niveaux d'identité et peut se définir elle-même, ou être définie par d'autres, selon un certain nombre de critères, notamment le genre, le sexe, l'orientation sexuelle, la nationalité, l'appartenance ethnique, le statut social, le handicap ou encore la religion. On parlera de « discrimination intersectionnelle », lorsqu'une personne est victime de discrimination pour deux ou plusieurs motifs, qui agissent simultanément et interagissent d'une manière inséparable, produisant des formes distinctes et spécifiques de discrimination.

Les **master class** sont organisées sur le schéma d'une conférence, où l'intervenant.e partage son expérience ou sa maîtrise d'un sujet, et propose aux participants d'échanger à ce sujet.

Intervenant.e.s :

Malika HAMIDI : Chercheuse postdoctorale (Université Catholique de Louvain), Chercheuse associée (Université Saint Louis), Directrice scientifique de PLURIVERS'ELLES ÉTUDES ET FORMATIONS.

Aliou BALDE est un étudiant à l'ULB. Aliou milite au sein du Collectif Mémoire Coloniale et Lutte contre les Discriminations comme secrétaire chargé des relations extérieures.

Sarra EI MASSAOUDI est journaliste, coordinatrice de safe-spaces pour l'association M&DiA et réalisatrice du podcast Héritages.



6.3. #BrussArt – Les Artistes de la Diversité

Bruxelles contre la Haine, la xénophobie et les discriminations ? Quelle lutte au travers de la culture ? Comment ? Faire ensemble avec les acteurs que sont les artistes... ?

La Plateforme bruxelloise « Diversité Sur Scènes », a proposé de faire du 21 mai "la journée nationale des assises sur les inégalités culturelles" et dans sa carte blanche elle déclare « Depuis le début de la pandémie nous avons toutes et tous vu le fossé des inégalités sociales s'agrandir à vue d'œil.

Ce constat s'établit aussi entre les politiques et les acteurs de terrain. Entre le monde culturel et les quartiers dits "populaires". Entre l'interculturalité et les scènes artistiques. La question des inégalités raciales a été inexistante du débat public autour des enjeux de la pandémie, plus spécifiquement dans le secteur culturel. Comment dès lors prétendre lutter contre les inégalités culturelles, économiques et sociales ? Comment favoriser la diversité au sein de nos institutions qui pratiquent invariablement l'entre-soi ?

L'invisibilisation des racisé.e.s est-elle une stratégie assumée pour nourrir la culture de l'endogamie? Faudrait-il s'attaquer ostensiblement à réduire les privilèges des Blanc.h.e.s pour favoriser la diversité ? Au lendemain de la mort de George Floyd ce débat a eu lieu et puis il a à nouveau subitement disparu des radars politiques et médiatiques. Pourquoi ? »

Le projet BrussART permet d'adopter et de promouvoir une approche volontariste et proactive dans la lutte contre les racismes et discriminations. Il répond aux défis actuels que pose la lutte contre les discriminations des groupes minorisés de Bruxelles notamment dans la culture et par la culture.

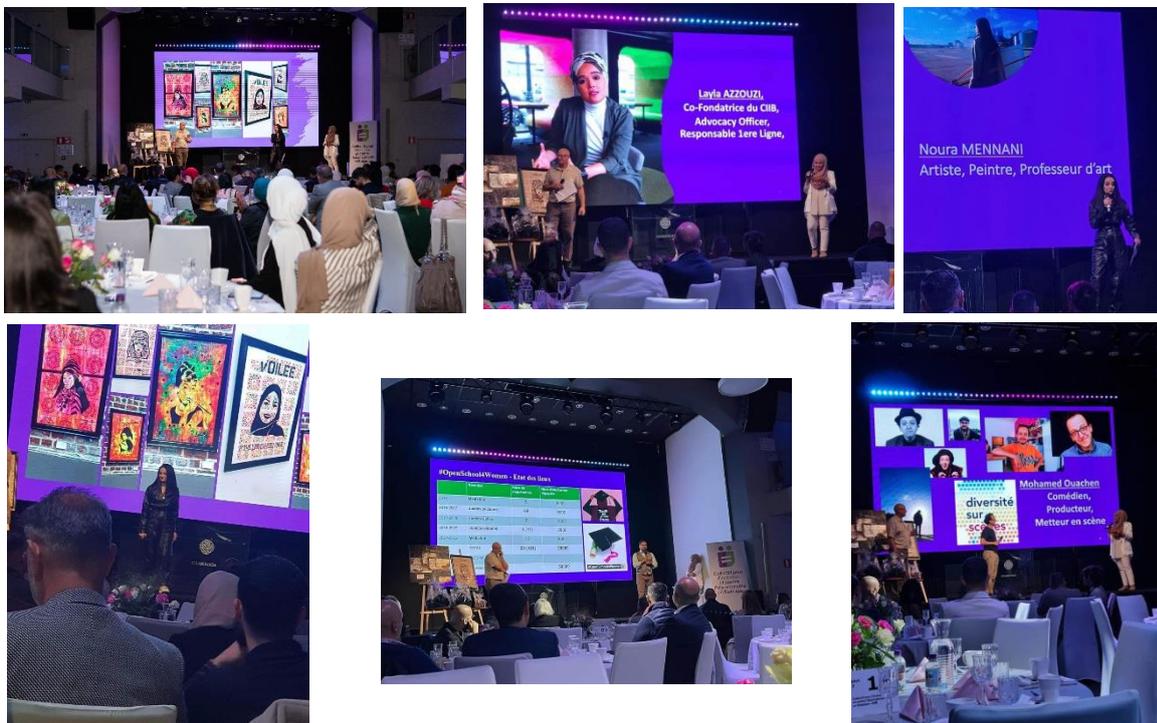
BrussArt s'inscrit dans les objectifs repris dans la Déclaration de Politique Générale. (P48) : «Il veillera à valoriser toute pratique culturelle et artistique comme outil de dialogue interculturel et de création d'une identité bruxelloise.» Le secteur culturel a connu « un véritable coup de massue » en 2020 à cause de la pandémie, les artistes de la diversité sont « Invisibles » dans l'espace culturel dominant de la Belgique, comment ceux-ci ont survécu et comment vont-ils continuer à être acteurs contre le racisme. Le CIIB est investi activement dans l'appropriation de l'espace public au travers de rencontres d'ouverture et de partage. Ce projet ne fera que renforcer la volonté de travailler sur les questions de l'égalité des chances dans l'espace public.



Autant les artistes de la diversité que les participants ont soutenu l'initiative, les discours que la formule de l'événement. Dans les éditions précédentes, le CIIB organisait plusieurs événements dans l'espace et le temps durant la semaine du 21 septembre, vu le budget de la subvention, nous avons concentré les activités à un seul endroit, le même jour.

Ce projet montre un élément important sur le fait que vu les restrictions budgétaires dans le domaine de la culture ou les impacts de la pandémie COVID, les parents pauvres des subventions « cultures » participent au quotidien à la création artistique de façon forte et innovante pour le bien d'une société inclusive de toutes et tous

Ce projet montre également que l'art reste un lien social très fort qui rapproche les gens dans une société multiculturelle dont la culture est un pilier. La parole doit être donnée plus souvent aux artistes de la diversité qui sont devenus des artistes à part entière de la Culture Bruxelloise. Les récits de parcours de vie doivent interpeller les pouvoirs publics à développer plus d'actions de lutte contre les discriminations « culturelles » et systémiques.



Le 23 septembre 2022, #Brussart a été un événement pour se rencontrer entre acteurs d'horizons divers de la société multi-culturelle et de la diversité culturelle bruxelloise, un débat, une exposition, un slam, des témoignages et tout cela dans une ambiance festive autour d'un repas.

7. Les actions du CIIB pour faire reculer l'Islamophobie

7.1. - 8 mars

Comme les années précédentes s'est associé au GAFFI pour une activité grand public dans les rues à l'occasion de la « Journée internationale pour les droits des femmes ». Cette activité a consisté à symboliquement féminiser le nom des rues dans le quartier de la gare du Nord à Bruxelles.

Un cortège de plusieurs centaines de femmes a arpenté les rues et symboliquement mis un nouveau nom à certaines rues.



7.2. - 21 mars.

Le CIIB est membre de la plateforme 2103 qui organise à l'occasion de la « Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale » des manifestations partout en Belgique.

Le CIIB porte à chaque fois de toutes les revendications de la plateforme 2103. Et comme à son habitude il a tenu un stand pour informer et accueillir les milliers de personnes qui participent à la manifestation de Bruxelles.



7.3. - 25 novembre.

A l'occasion de Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, toutes les violences, toutes les femmes, le CIIB s'est associé à la CSC-Bruxelles pour remettre une demande de résolution au Président du Parlement Bruxellois.



8. Les interventions du CIIB en 2022

8.1. Mai 2022 - GERIS exchange

« Day 2 of GERIS exchange ends with a visit to @CIIB_be to learn about islamophobia and challenges of Muslims living in Brussels. »

Le mardi 17/5 dernier le #CIIB a rencontré les représentants de GERIS. Chaque représentant était issu d'un pays différent : Liban, Bosnie, Turquie, Senegal, UK, FR, Belgique, Suisse, ... Pendant 1h30, nous avons parlé de la situation des musulmans en Belgique surtout en termes de droits fondamentaux, des obstacles internes et externes à un organisation représentative des musulmans, de l'islamophobie systémique et institutionnelle, ... Un reportage serait disponible bientôt.

Pour info : « *Global Exchange on Religion in Society (GERIS) is a two-year project of networking, societal capacity building and social media engagement. The project aims to contribute to social inclusion and societal resilience by setting up a global community-based exchange initiative.* »



8.2. Juin 2022 - CBAI : Stigmatisation des groupes sociaux



8.3. Juillet 2022 - FEDASIL : « MIDI-INFO »

Le CIIB a eu l'occasion de faire une présentation devant une trentaine de collaborateurs de FEDASIL-Mouscron. Après la présentation de l'évolution de l'islamophobie en Belgique, nous nous sommes attardés sur les principales cibles de ce fléau et ses particularités. Par la suite, un focus a été fait sur l'islamophobie genrée et plus particulièrement sur le concept d'intersectionnalité. Enfin, notre rencontre s'est terminée par des pistes d'actions concrètes à mettre en place par les participants avec leur public cible.



8.4. Octobre 2022 - L'INCLUSION : DÉFI OU RÉPIT ?

L'Espace Santé Famille a invité à sa 1ère conférence annuelle ce 18 octobre à 18h dans ses tous nouveaux locaux. Venez découvrir notre équipe et notre projet pédagogique autour d'un drink de bienvenue.

Invités exceptionnels :

Chairi Mustapha directeur du CIIB,
Verloot Manon psychopédagogue,
enseignante, administratrice ESF
Leblicq Virginie psychologue
clinicienne expert, directrice FF chez ESF.

Thème de la soirée :

L'INCLUSION : DÉFI OU RÉPIT ?



8.5. Novembre 2022 - IUF - Forum international Ouïghour

Le #CIIB a participé activement à l' International Uyghur Forum au European Parliament, à Brussels, le 9 et 10 novembre 2022.

"We are not alone ... but we need the international community's support to end this genocide."



8.6 Décembre 2022 - gala des « Droits Humains aux Associations Bruxelloises »

Une belle reconnaissance du #CIIB à l'occasion du premier gala des « Droits Humains aux Associations Bruxelloises » dans la catégorie « Citoyenneté ». Le prix attribué au CIIB « CIIB - Collectif pour l'Inclusion et contre l'Islamophobie en Belgique » par près de 1000 bruxellois. 80 associations étaient en lice dans plusieurs catégories. Cette reconnaissance est dédiée d'abord aux personnes victimes de l'Islamophobie que le CIIB accompagne.



Un énorme remerciement aux associations « Les Petits belges » et « Patrimoine du Monde » pour l'organisation de cet événement ce 10 décembre 2022 à l'occasion de la journée internationale des Droits Humains.

9. Zoom sur des actions en Justice

9.1. Port du voile à la Haute Ecole Francisco Ferrer : le collectif des professeurs en justice ¹⁶

Le #CIIB soutient le collectif des étudiantes discriminées dans ce nouvel épisode judiciaire concernant la Haute Ecole Francisco Ferrer à Bruxelles dans le dossier du port du voile islamique. Un collectif de professeurs s'est constitué suite au jugement du 24 novembre 2021 annulant le paragraphe du règlement interne de l'école qui interdisait depuis des années tout signe philosophique, politique ou religieux. Des professeurs contestent ce jugement qui porte atteinte, estiment-ils, à la neutralité, pilier de l'enseignement à la ville de Bruxelles.



9.1. Signes convictionnels à la STIB: le CAL débouté ¹⁷

Le #CIIB soutient la plaignante contre la STIB depuis plusieurs années, de rebondissement judiciaire en rebondissement judiciaire.

« Le Centre d'action laïque (CAL) avait relancé en juillet dernier la procédure judiciaire dans le dossier relatif aux signes confessionnels en introduisant une tierce opposition, considérant que la décision du tribunal du travail affectait ses intérêts. Pour rappel, la Stib avait été condamnée par une ordonnance du 3 mai 2021 du tribunal du travail pour discrimination à l'embauche à l'égard d'une candidate portant un voile pour des raisons religieuses. Le gouvernement bruxellois avait dans la foulée confirmé la décision de la Stib de ne pas faire appel, et précisé que l'interdiction des signes convictionnels était la règle pour le personnel de la Stib, et que des dérogations pourront être mises en place pour les fonctions qui ne relèvent pas d'une fonction d'autorité ou qui ne sont pas en contact relationnel avec le public. »



¹⁶ <https://www.rtf.be/article/port-du-voile-a-la-haute-ecole-francisco-ferrer-le-collectif-des-professeurs-en-justice-11079766>

¹⁷ <https://www.lesoir.be/472233/article/2022-10-19/signes-convictionnels-la-stib-le-cal-deboute>

10. Les collaborations et partenariats du CIIB en 2022

Le CIIB est une association connue et reconnue tant au niveau régional que national, qu'europpéen ou international et cela auprès des associations de la société civile, des institutions, des organisations, tant privées que publiques ainsi que des gouvernements. Le CIIB est sollicité régulièrement pour son expertise à collaborer à des projets.

10.1. MAGIC - Femmes et communautés musulmanes contre l'islamophobie sexiste dans la société ¹⁸

MAGIC est un projet qui vise à prévenir l'islamophobie sexiste en Espagne et en Belgique, en particulier dans les médias, et à en tirer des leçons utiles pour d'autres pays européens. Il est financé par la Commission européenne, dans le cadre du programme Droits, Égalité et Citoyenneté (REC).

En deux ans, MAGIC s'efforce de cartographier l'islamophobie liée au genre dans les journaux belges et espagnols, avec un double objectif : fournir aux dirigeants des communautés musulmanes, aux femmes musulmanes et aux organisations travaillant sur la diversité des compétences et des outils pour reconnaître et s'opposer aux stéréotypes à l'encontre des femmes musulmanes dans les récits publics et promouvoir l'inclusion des voix musulmanes dans les médias.

Le consortium d'associations du projet MAGIC est composé de "The European Institute of the Mediterranean", "Media Diversity Institute Global", "Fundación Al Fanar para el Conocimiento Árabe" et le "Collectif pour l'Inclusion et contre l'Islamophobie en Belgique".



10.2. Beyond the headscarf ¹⁹

Qu'est-ce que la diversité et l'inclusion incarnent pour Femma Wereldvrouwen ?

« Notre grille de lecture pour la #diversité et l'#inclusion est toujours activée, ce n'est pas quelque chose que nous utilisons que par alternance. c'est un travail à temps plein, idéalement effectué par une équipe . C'est n'est pas juste une case à cocher. On doit y consacrer du temps , se former et faire circuler l'information à tous les niveaux. »

Le #CIIB a collaboré avec la plateforme « Beyond the headscarf », composée des associations LEVL.be, Baas Over Eigen Hoofd (BOEH!), Ella vzw, Furia et Karamah EU. Cette plateforme encourage les employeurs à déproblématiser et à banaliser le port du #foulard au travers d'une campagne visant à inspirer et encourager les entreprises à adopter la diversité et l'inclusion sur le lieu de travail.

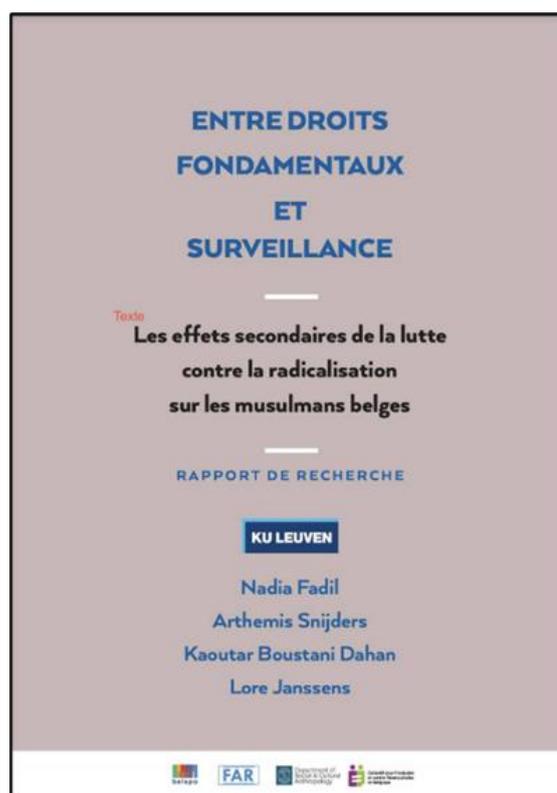


¹⁸ magic.iemed.org

¹⁹ <https://jesuisamaplaceautravail.be/>

10.3. FAR - Folks, Authorities and Radicalism

Le CIIB a été invité à collaborer au projet de recherche Folks, Authorities and Radicalism : between polarization and social construction (FAR). Ce projet conjoint entre l'INCC, l'ULB et la KU Leuven, soutenu par le programme BELSPO Brain.be. Le projet FAR analyse le développement de la " radicalisation " en Belgique aux niveaux micro, méso et macro. Dans ce projet, notre recherche se concentre sur le développement, la négociation et les effets des politiques de contre-radicalisation, en particulier au niveau local.



Pour cette recherche le CIIB a permis à FAR de consulter ses bases de données et mis en relations les chercheurs et les victimes d'islamophobie. Le rapport de la recherche a été présenté aux partenaires en juillet 2022 ²⁰.

10.4. NAPAR – National Action Plan Against Racism

NAPAR ²¹ (National Action Plan Against Racism) est une plateforme d'associations en Belgique pour la mise en œuvre d'une stratégie nationale de lutte contre le racisme et les discriminations.

Le NAPAR concrétise l'objectif stratégique défini par le CCIB en novembre 2018, à savoir "Elaborer un plan interfédéral de lutte contre le racisme et la discrimination avec un volet spécifique sur la lutte contre l'islamophobie".

En 2020, la coalition NAPAR regroupent 60 associations et soutiennent les actions de son plan. Des sessions de plaidoyer avec tous les partis politiques démocratiques et les ministres en charge de l'égalité des chances ont été menées.



²⁰ <https://soc.kuleuven.be/anthropology/files/FARapport3-web-FR>

²¹ <https://www.naparbelgium.org/>

10.5. EStAR - Enhancing hate crime victim support

Le CIIB a rejoint comme expert EStAR ²² initié par *OSCE Office for Democratic Institutions and Human Rights*. un des objectifs de EStAR est la création du premier réseau d'experts en matière d'aide aux victimes de crimes haineux - provenant d'organisations de la société civile (OSC) et de gouvernements. Le réseau sert à rassembler et à échanger l'expertise et la pratique sur des aspects

spécifiques de l'aide aux victimes de crimes haineux, et à canaliser les produits et le savoir-faire. Les différentes productions pour Enhancing hate crime victim support sont disponible sur le portail de EStAR ²³.



²² <https://www.osce.org/odihr/hate-crime-victim-support>

²³ <https://diagnostic.estar-project.org/>

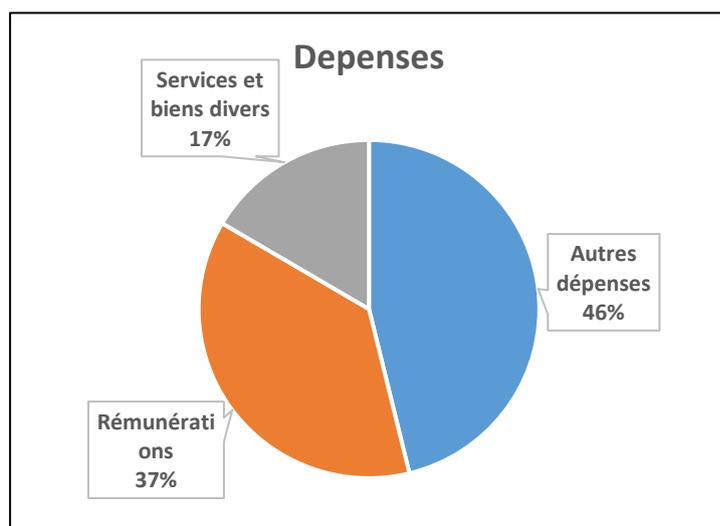
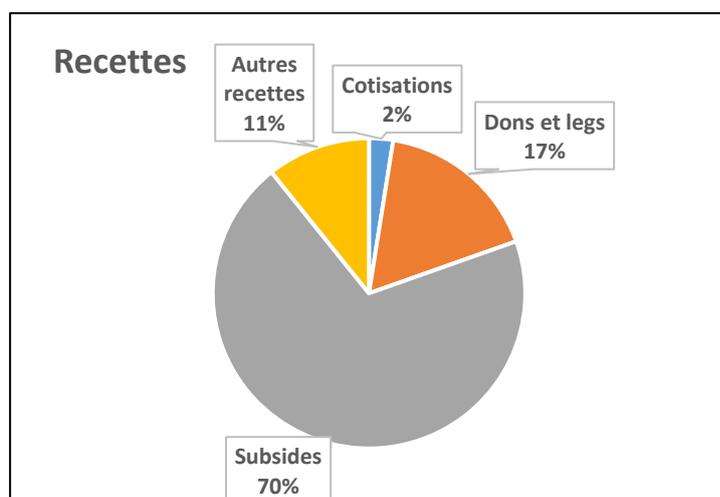
11. Nos Finances en 2022

Le CIIB est catégorisé comme « micro-ASBL » au sens du Code des Sociétés et des Associations (CSA) et soumis à des obligations comptables spécifiques.

Les micro-asbl ont l'obligation de tenir une comptabilité simplifiée portant au minimum sur les mouvements des disponibilités en espèces et en comptes bancaires ; cette activité est gérée par une fiduciaire comptable.

L'approbation des comptes est votée au mois de juin lors de l'Assemblée générale statutaire. La publication des comptes approuvés est déposée au Greffe du Tribunal de l'Entreprise dans les 30 jours après l'approbation des comptes par l'Assemblée Générale. La publication des comptes déposée au Greffe du Tribunal de l'Entreprise sert également pour les déclarations de l'impôt des sociétés et ASBL via l'accès à l'application en ligne Biztax du SPF Finances.

Voici un aperçu de la répartition de nos recettes et dépenses par catégories principales :



Deux conclusions s'imposent :

- La nécessité absolue de trouver un fond structurel pour la première ligne motivé par la fin du subside actuel.
- La solidité financière du CIIB est réelle même si la trésorerie n'est pas florissante. Un risque financier n'est jamais à écarter, il faut donc un suivi permanent et rigoureux.

12. Agissez pour faire avancer l'inclusion et faire reculer l'islamophobie

Soutenez le CIIB afin de lui permettre de poursuivre son action et son travail de terrain. Vous pouvez nous aider :

- En nous rapportant les cas d'islamophobie par email à sos@islamophobia.be ou au numéro 0487.999.001
- En parlant du CIIB autour de vous
- Par vos dons réguliers de soutien au CIIB
- En devenant membre du CIIB
- En devenant bénévole pour le CIIB
- En vous abonnant à notre Newsletter, notre compte [Facebook](#), notre compte [Instagram](#), notre compte [Twitter](#), notre chaîne [YouTube](#)
- En visitant notre site Internet www.islamophobia.be

Pour cela, n'hésitez pas à nous contacter :

Collectif pour l'Inclusion et contre l'Islamophobie en Belgique asbl

35 Bd du Neuvième de Ligne – 1000 Bruxelles

+32 (0)484.05.79.77

contact@islamophobia.be

<http://www.islamophobia.be>

IBAN BE10 5230 8069 6904

N° d'entreprise 0561.784.903

Devenez donateur régulier du CIIB :

Sans votre soutien financier, le #CIIB aurait très difficile à mener ses actions.

Alors devenez donateur régulier en souscrivant un ordre permanent pour le #CIIB :
IBAN BE10 5230 8069 6904
Communication : MOVE2CIIB

Ou via notre onglet : <https://islamophobia.don-en-ligne.be/>

